



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00782

Numéro SIREN : 809 311 749

Nom ou dénomination : 7A7 CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2017 sous le numéro de dépôt 12983

~~DGE/P.N.º 2033-A~~ 2016

Néant ☐ *

~~4 AVR. 2017~~

DEPOT N°

Adresse de l'entreprise 7A7 CONSULTING; 15 , RUE DENFERT ROCHEREAU; 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Numéro SIRET*	8	0	9	3	1	1	7	4	9				
---------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--

Durée de l'exercice en nombre de mois * | 12 | Durée de l'exercice précédent * |

31/12/2015

Brut
1

Amortissements-Provisions

Net
3

ACTIVE CIRCULANT

Exercise N

NET

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENVOIS

RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	26 519,00	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		400,00
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2016

Désignation de l'entreprise : 809311749 - 7A7 CONSULTING

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
31/12/2015
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210		
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		services*		217		218	131 728,00
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	131 728,00	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	0,00	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	27 342,00	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243		244		
	Rémunérations du personnel*				250	73 901,00	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	26 373,00	
	Dotations aux amortissements*				254	200,00	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		260		
	Total des charges d'exploitation (II)					264	127 817,00
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	3 910,00
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)		290		Charges exceptionnelles (VI)	300	239,00	
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	587,00	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	3 084,00
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	3 084,00	314	0,00
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.nor)		324	587,00			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	239,00	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997				
	Entreprise nouvelles (44.sexies)	986	ZFU - TE (44.octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138			
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350	
	Créance due au report en arrière du déficit		346				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352	3 910,00	Déficit col. 2	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)		356				
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370	3 910,00	Déficit col. 2	372	0,00

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

3 - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C 2016

Désignation de l'entreprise :		7A7 CONSULTING; 15 , RUE DENFERT ROCHEREAU; 92100 BOULOGNE BILLANCOURT								Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472	400,00	474		476	400,00		
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492	400,00	494		496	400,00		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	200,00	564		566	200,00
TOTAL		570		572	200,00	574		576	200,00

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 16 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies).						591		
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4 - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

DGFIP N° 2033-D 2016

Désignation de l'entreprise : 7A7 CONSULTING; 15 , RUE DENFERT ROCHEREAU; 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Néant ☒ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Report du total des extensions		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	0,00
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire résultant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
IV ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	274	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Annexe des comptes annuels

Désignation : 7A7 CONSULTING

Exercice clos le 31/12/2015

€UROS

Nom de l'entreprise	7A7 CONSULTING
Adresse	15, Rue Denfert Rochereau 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

1 Règles et méthodes comptables

Les **conventions comptables** ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, et notamment les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Amortissements (Immobilisations Corporelles)** : Amortissements linéaires :
 - Matériel Informatique : 2 ans.
- **Stocks** : N/A

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

Engagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	Néant
Avals & cautions	Néant
Crédit-bail mobilier (2058-C YQ)	Néant
Crédit-bail immobilier (2058-C YR)	Néant
Autres engagements	Néant

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	Néant

Autres éléments significatifs : N/A

7A7 CONSULTING

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1500 €
Siège social : 15 RUE DENFERT ROCHEREAU
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
RCS B809311749 NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE DU 15/05/2016

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2015

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions du Livre deuxième du Code de commerce et des statuts de notre Société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 3084 € après déduction des amortissements et provisions.

1 / RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS :

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2015 :

* le chiffre d'affaires s'est élevé à 131728 euros.

* le total des produits d'exploitation s'établit à 131728 euros, et les charges d'exploitation à 127817 euros.

Le résultat d'exploitation ressort donc à 3911 euros.

Compte tenu d'un résultat financier nul, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 3911 euros.

Le résultat exceptionnel s'établit à -239 euros.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 3084 euros.

Au 31/12/2015, le total du bilan de la Société s'élevait à 26519 euros.

2 / PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Pour votre information, nous vous joignons, avec le rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe,
- le texte des résolutions soumises à votre approbation.

3 /AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3084 euros de la manière suivante :

- Réserve Légale	150,00 €
- Dividendes	2 934,00 €

Dividendes

A titre de dividende 2934 euros.

Soit un dividende unitaire de 19,56 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 19/05/2016.

4 / DIVIDENDES DISTRIBUES :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que, du fait d'un premier exercice, il n'a pu être procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

5 / DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT :

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que l'exercice écoulé n'a pris en charge aucun élément non déductible.

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice n'a été relevé.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

La Présidente



7A7 CONSULTING

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1500 €
Siège social : 15 RUE DENFERT ROCHEREAU
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
RCS B809311749 NANTERRE

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ASSEMBLEE GENERALE DU 15/05/2016**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3084 euros de la manière suivante :

- Réserve Légale	150,00 €
- Dividendes	2 934,00 €

Dividendes

A titre de dividende 2934 euros.

Soit un dividende unitaire de 19,56 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 19/05/2016.



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 15/05/2016**

RESOLUTION :

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3084 euros de la manière suivante :

- Réserve Légale	150,00 €
- Dividendes	2 934,00 €

Dividendes

A titre de dividende 2934 euros.

Soit un dividende unitaire de 19,56 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 19/05/2016.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité